

**Rapport du maire sur la situation financière de la
Ville d'Acton Vale**

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En conformité avec l'article 474.1 de la loi qui régit les cités et villes, je vous présente mon rapport pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007 ainsi qu'un aperçu des principales réalisations de l'année en cours. À cela, s'ajoute un survol très sommaire des activités prévues pour la prochaine année 2009. Le budget 2009 n'est pas encore adopté par les membres du conseil car l'analyse des demandes des différents départements municipaux n'est pas complétée au moment de la rédaction de ce rapport.

États financiers 2007

Les états financiers ont été vérifiés et présentés aux membres du conseil par la firme Forcier, Beaudry, Landry, comptables agréés, qui a eu accès à tous les documents et n'a émis aucune restriction dans son rapport.

Revenus

2007

Taxes	6 477 632 \$
Paiements tenant lieu de taxes	274 886 \$
Transferts	279 289 \$
Services rendus	818 911 \$
Imposition de droits	197 592 \$
Amendes et pénalités	222 093 \$
Intérêts	77 175 \$
Autres revenus	<u>371 018 \$</u>
	8 718 596 \$

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	1 480 826 \$
Sécurité publique	1 097 879 \$
Transport	850 172 \$
Hygiène du milieu	2 119 558 \$
Santé et bien-être	16 214 \$
Aménagement, urbanisme et développement	350 985 \$
Loisirs et culture	1 445 233 \$
Frais de financement	<u>116 273 \$</u>
	7 477 140 \$
Surplus de l'exercice :	1 241 456 \$

Conciliation à des fins budgétaires

Financement

Remboursement de la dette à long terme	(343 925 \$)
	(343 925 \$)

Affectations

Activités d'investissement	(412 499 \$)
Surplus accumulé non affecté	59 406 \$
Surplus accumulé affecté	13 849 \$
Réserves financières et fonds réservés	(65 530 \$)
	(404 774 \$)
	(748 699 \$)
Surplus de l'exercice à des fins budgétaires :	492 757 \$
L'endettement total net à long terme :	2 652 366 \$

Traitement des élus(es)

Depuis le 1^{er} janvier 2008, les membres du conseil sont rémunérés sur la base mensuelle suivante :

Maire :	Rémunération :	1 500 \$
	Allocation pour dépense :	750 \$
	Délégué à la MRC d'Acton (par séance):	150 \$
Conseillers (ère) :	Rémunération :	500 \$
	Allocation pour dépense :	250 \$
	Maire suppléant :	680 \$

Liste des contrats

Est annexée au présent rapport la liste des contrats de 25 000 \$ et plus accordés depuis la dernière réunion du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière de la ville, y incluant la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est disponible au bureau du maire pour consultation.

Aperçu des réalisations pour l'année 2008

Le budget adopté pour l'année 2008 est de 8 552 149 \$ incluant des immobilisations de 563 894 \$ et un remboursement effectué par les contribuables de la Ville d'Acton Vale de 414 860 \$ sur la dette à long terme de la Ville d'Acton Vale.

En date du 17 novembre, les immobilisations majeures listées ci-après, planifiées lors de l'adoption du budget ou décidées en cours d'année ont été réalisées en entier ou partiellement.

- Système d'enregistrement pour la Cour municipale;
- Climatisation de l'Hôtel de Ville;
- Caravan pour le Service de préventionniste;
- Antenne de communication pour le Service des incendies;
- Souffleur à neige;
- Automatisation de l'Usine de filtration;
- Remise à niveau du poste de pompage Martin;
- Réaménagement du parc Roger J.LaBrèque;
- Construction d'un hangar pour le Services des loisirs;
- Modules de jeux;
- Nacelle;
- Appareils respiratoires pour le Service des incendies;
- Bras d'arrosage;
- Arrêt de balles au stade de baseball;
- Tracteur pour les loisirs;

Perspectives 2009

Les membres du conseil ont débuté l'étude du prochain budget 2009 et vont terminer cet exercice dans les prochaines semaines en collaboration avec le directeur général, la trésorière et les directeurs des différents services municipaux.

La situation vécue chez Beaulieu Canada durant l'année 2008 a été très préoccupante pour les membres du conseil particulièrement au niveau de la planification budgétaire pour l'année 2009. Avec le règlement intervenu à la fin octobre, la tâche de préparation du budget s'en retrouve facilitée. Je reconnais les sacrifices que ces employés se sont imposés dans ce règlement et je veux souligner leur conscience face à leur communauté.

Les travaux de mise aux normes à l'usine de filtration entrepris en cours d'année 2008 sont pratiquement terminés. Leur réalisation a été rendue possible dans le cadre d'une entente des gouvernements fédéral et provincial pour le remboursement de la taxe d'accise (taxe sur l'essence) au montant de 1 162 980 \$ et a tout de même exigé des contribuables selon les paramètres de ladite entente un investissement de 700 000 \$. Ce programme a été reconduit jusqu'en 2013. Les futures sommes seront disponibles en 2010. L'année 2009 sera consacrée à la préparation des documents exigés par le ministère pour la participation de la municipalité au niveau « investissements ».

Le schéma de couverture de risques incendie exigé par le ministère des Affaires municipales et Régions nous oblige en 2009, à remplacer un camion-pompe. La durée de vie d'un tel équipement édictée dans le schéma est fixée à 15 ans et moins. Cette obligation représente un investissement de 370 000 \$ et nous le partageons avec la municipalité de Saint-Théodore d'Acton selon les proportions de la richesse foncière uniformisée de chaque municipalité.

La situation économique qui prévaut actuellement est difficile pour certains secteurs. Plusieurs dossiers sont présentement à l'étude afin de diversifier notre économie, et certains apporteront des investissements locaux très importants.

Un dossier demeure inactif : la rénovation du centre sportif. Des démarches ont été effectuées auprès des gouvernements et nous sommes toujours dans l'attente de réponses à nos demandes. Espérons que l'équipement actuel durera pendant la saison 2008-2009.

L'état de nos routes et la couverture policière sur notre territoire demeurent des priorités pour les membres du conseil.

Les modalités de paiement du compte de taxes demeurent les mêmes pour 2009 soient, 4 versements et un crédit de 2% si la totalité du compte est acquittée avant ou au plus tard à la date d'échéance du premier versement.

Le 31 décembre 2008 est significatif pour tous les employés de la Ville d'Acton Vale. C'est la date d'échéance des 2 conventions collectives et des ententes et contrats de travail avec les cadres. L'année 2009 comptera donc plusieurs rencontres pour conclure les conditions de travail de tous les employés pour les années à venir.

L'année 2009 est aussi significative pour les membres du conseil : c'est la 4^{ième} et dernière année du mandat entrepris en novembre 2005. Les contribuables seront appelés à élire leurs représentants municipaux le premier dimanche de novembre 2009. Je profite de cette occasion pour inviter les citoyennes et citoyens désirant consacrer temps, énergie et connaissances au bénéfice de leur communauté à ne pas hésiter à déposer leur candidature aux postes de maire et de conseillers/conseillères.

Je profite de cette occasion pour féliciter et remercier tous les membres du personnel pour la qualité de leur travail, leur excellente collaboration et leur désir de bien répondre aux demandes de la population.

Le bien-être de la population repose également sur le travail bénévole. Félicitations et merci à toutes les personnes qui oeuvrent gratuitement à l'intérieur de nos associations, mouvements et clubs sociaux locaux pour la générosité et la disponibilité aux autres dans tous genres d'activités. Vous contribuez à l'amélioration de notre qualité de vie et cela nous permet de promouvoir le bonheur de vivre à Acton Vale. Soyez toutes et tous convaincu(e)s de notre sincère gratitude.

À tous les membres du conseil merci pour le travail et la participation à la vie municipale.

Acton Vale, ce 17 novembre 2008

Juliette Dupuis,
Mairesse